



## OFFRE DE POSTE

### Conseiller Territorial en Arbitrage



Le District d'Ille-et-Vilaine de Football recrute un Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA)

#### DESCRIPTION DU POSTE

Le conseiller territorial en arbitrage (CTA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de District en lien avec le Président de la commission départementale d'arbitrage (CDA) et en collaboration avec l'équipe régionale en arbitrage (ERA). Il est chargé de :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres ;
- Mener conjointement avec la Ligue et ses conseillers techniques régionaux en arbitrage (CTRA), des actions techniques et assurer l'animation de l'équipe départementale en arbitrage (EDA) ;
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage et aider les bénévoles de la CDA dans leurs missions.

#### MISSIONS PRINCIPALES

- Promouvoir l'arbitrage. Favoriser le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres.
- Assurer le suivi du renouvellement des arbitres (Fidélisation)
- Déetecter, former et suivre les arbitres.
- Suivre la gestion et la désignation notamment des nouveaux arbitres.
- Accompagner et former les observateurs et tuteurs d'arbitres.
- Prospecter dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, CFA).
- Organiser et uniformiser les stages et la formation continue (en relation avec la CDA).
- Former les arbitres bénévoles de clubs et les arbitres assistants bénévoles de clubs.
- Organiser et assurer les sessions de formations initiales en arbitrage (FIA).
- Mettre en place et animer des réunions dans les clubs (sensibilisation à l'arbitrage, suivi des référents arbitres dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Valoriser l'arbitrage à travers le programme éducatif fédéral (PEF) et intervenir auprès des autres acteurs du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- S'associer à l'équipe technique départementale (CTD, etc.).
- Contribuer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « Arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication).
- Adhérer et participer à la politique générale du District, notamment à travers des missions concernant la prévention, la lutte contre les incivilités et le plan d'engagement sociétal de la FFF.
- Contribuer, ponctuellement le cas échéant, à des missions régionales, voire nationales, sur le développement de l'arbitrage.

**Lieu de travail : Siège du District à ST GREGOIRE**  
**Poste classé Groupe C de la convention collective CCPAAF**  
**Prise de poste le 15/08/2025 (Ou 01/09/2025)**  
**Les entretiens seront fixés les 09 – 10 et 11 juillet 2025**

**PROFIL**

Qualités pédagogiques

Adaptation et disponibilités professionnelles importantes (notamment les week-ends)

Mobilité géographique (interventions sur le département – Véhicule de service)

Force de proposition et d'innovation

Dynamisme, réactivité, organisation et anticipation

Maitrise des lois du jeu

Seront également appréciés :

Etudes secondaires niveau BAC + 2

Une maîtrise des outils informatiques et particulièrement des logiciels de montage vidéo

**Candidature comprenant lettre de motivation et CV à envoyer avant le 28 juin à :**

Mr Le président du District d'Ille et Vilaine de Football

3 rue de Belle Ile

35760 ST GREGOIRE

Ou par Mail à [President@foot35.fff.fr](mailto:President@foot35.fff.fr)